



Stage ouvert aux élèves de troisième en gendarmerie nationale

Le Groupement de Gendarmerie d'Indre et Loire met en place un stage de découverte du monde professionnel pour les élèves en classe de 3ème.

1- Description du stage :

Ce stage a pour but de faire découvrir notre institution via la présentation des différentes unités qui la constitue. Se voulant dynamique, il permettra aux élèves d'échanger avec les professionnels après une visite des locaux et divers démonstrations effectuées par les unités.

Leur sensibilisation professionnelle sera complétée par la visite des unités spécialisées du groupement.

2- Dates :

Le stage se déroulera du 19 au 21 avril 2021 au sein de la caserne Raby à Tours.

5- Profil attendu pour le poste :

Mission exigeant de réelles qualités d'écoute et d'initiative, un sens développé du contact et du service public, qui soumet son titulaire à des obligations particulières de confidentialité, de loyauté et de rigueur.

Titulaire du permis de conduire

6- Tutorat :

L'officier adjoint commandement l'oriente selon les besoins spécifiques en matière de prévention de la délinquance exprimés localement (CLAP de la compagnie de TOURS, MCPF, brigades territoriales autonomes, communautés de brigades, brigades motorisées, référent sûreté).

Un gradé de la MCPF est désigné comme tuteur. Celui-ci a bénéficié de la formation obligatoire et met en pratique les conseils et les prescriptions du « Guide méthodologique » spécialement conçu par l'Agence du service civique. Son rôle est d'accompagner le volontaire tout au long de son contrat en organisant son accueil, son intégration au service, sa formation à ses missions, le suivi et l'évaluation de son activité et en préparant avec lui son projet d'avenir.

7- Modalités de la phase de préparation à la mission :

La formation est assurée, dans chaque cas, par les autorités d'emploi.

Le volontaire bénéficiera d'une formation civique et citoyenne comprenant deux volets :

- un volet théorique ayant pour objectif de le sensibiliser aux enjeux de la citoyenneté (valeurs de la République, organisation administrative et judiciaire des institutions, grandes questions de société,...) ;
- un volet pratique sous la forme d'une formation aux premiers secours. L'organisation de cette formation est confiée à l'un des organismes agréés par l'agence du service civique ou en interne à un personnel de la gendarmerie disposant des qualifications nécessaires.

Le volontaire du service civique sera également sensibilisé sur l'organisation et le fonctionnement de la gendarmerie nationale ainsi que sur les règles de déontologie et le devoir de réserve.